

L'Assemblée du personnel, réunie le 23 novembre 2021, a voté à l'unanimité un débrayage le 9 décembre, dès 16h, suivi d'une grande manifestation. Et pour cause, il y a des raisons fondamentales de se remobiliser cette année encore.

Alors même que des secteurs entiers du personnel ont été sévèrement éprouvés durant ces deux dernières années par la crise Covid, et qu'une cinquième vague se précise, le gouvernement multiplie les réformes contre son personnel avec un zèle particulièrement révoltant. Dans aucun autre canton de Suisse romande, un tel acharnement est observé. Renvoyons donc ces attaques à leur destinataire !

## **NOUS EXIGEONS :**

### **1) LE RETRAIT DES PROJETS DE LOI CONTRE LES CAISSES DE PRÉVOYANCE**

Derrière ces trois projets de loi (PL 13021, 13022 et 13023) se dissimule le cheval de Troie visant au démantèlement du système des retraites tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Actuellement, la répartition des cotisations à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CEPG) est fixée à 33 % pour le personnel, 66 % pour l'employeur. Le gouvernement vise à modifier le taux de cotisation des nouvelles et nouveaux assurés uniquement ! Nos futur.es collègues verraient leur participation passer à 42 %, contre 58 % pour l'employeur.

En proposant ce projet de loi, le Conseil d'Etat rend caduque l'égalité salariale. Vous aurez en effet des collègues qui occuperont le même poste et avec le même nombre d'années que vous mais du fait que leurs cotisations à la CEPG seront plus élevées, elles et ils gagneront moins !

C'est un projet gravissime car d'ici quelques années, une fois que la majorité du personnel cotisera selon la répartition 42%-58%, le gouvernement aura tout loisir de mettre tout le monde au même niveau, en se justifiant au passage de vouloir mettre fin à une « inégalité de traitement », inégalité de traitement qu'il aura pourtant lui-même créée !

Ce projet, et les deux autres similaires pour le personnel de la police et des transports publics, concrétisent le rêve caressé par la droite depuis des années : briser le système des retraites des fonctionnaires.

### **2) LE DROIT À L'INDEXATION DES SALAIRES !**

Lorsque le prix des biens de consommation augmentent, ce que l'on nomme l'inflation, et que votre salaire n'est pas adapté en conséquence, vous perdez inévitablement du pouvoir d'achat.

Si l'inflation était plutôt faible ces derniers temps, elle atteint cette année 0.9 %. Elle pourrait largement dépasser ce chiffre l'année prochaine. Ce sont des centaines de francs de pouvoir d'achat en moins ! Or, bien qu'il ait les moyens, le gouvernement se refuse à accorder l'indexation des salaires.

Une attitude très pingre, alors même qu'elle est octroyée au personnel de l'administration fédérale et qu'une embellie fiscale a été relevée par la ministre des finances.

### **3) LE MAINTIEN DE LA PRIME GÉRIATRIE ET SON EXTENSION À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL CONCERNÉ !**

Le personnel soignant touche une prime dite « de gériatrie ». Il s'agit d'une indemnité pour inconvénients de service spécifique à la profession.

Or, plutôt que de l'étendre à l'ensemble du personnel soignant, le gouvernement n'envisage rien de moins que sa suppression ! On croit rêver. Cela fait maintenant 15 ans que le personnel attend une revalorisation des salaires dans un secteur où les conditions de travail sont particulièrement dures.

Dans un contexte de crise sanitaire, alors que le personnel soignant a été particulièrement touché par la situation, le gouvernement, censément à majorité de gauche, adopte ici une position particulièrement écœurante, d'autant plus au vue du plébiscite de la population du 28 novembre 2021 concernant l'initiative pour des soins infirmiers forts !

### **4) L'OCTROI DES POSTES PRÉVUS AU BUDGET**

Le projet de budget prévoit la création de 314 postes. Un nombre insuffisant : depuis plusieurs années, des secteurs de l'Etat et du subventionné réclament la création de milliers de postes.

Mais il y a pire ! La droite menace de refuser ce budget d'austérité. Car oui, dans le contexte actuel, alors que les conséquences sociales et sanitaires de la crise Covid s'observent de plus en plus, il s'agit bien d'un budget d'austérité. Face à la précarité qui s'étend, face aux besoins immenses notamment dans les secteurs du social et de la santé, le gouvernement maintient une ligne dure en matière budgétaire.

**Pour ces quatre raisons, nous appelons tout le personnel à cesser le travail le 9 décembre 2021 dès 16h et à rejoindre la place de Neuve en vue d'une grande manifestation, que nous souhaitons bruyante !**